



## Mon ancien employeur m'accuse de vol

Par **desidesi**, le 11/11/2014 à 07:53

bonjour j'ai un mega soucis apres 3 mois que je ne suis plus dans entreprise j'ai recontacter mon ancien chef de l'entreprise qui m'avais dit mon dernier jour de boulot que si je voulais une lettre de recommandation qu'il pouvait me la faire donc jusqu'a la j'en sente pas le besoin est le jour ou j'en est eu besoin je lui est telephoner et la il me fait ca tombe bien que vous telephner la compta c'est rendu compte qu'il manquer environ 500 euros par rapport a vos service donc je lui est repondu que j'avais tous rendus mes caisses et que aen ma possession je nn'avaiis plus rien chose qui est vrai j'ai plus rien d'ailler en debut de mois j'avais tous jettez mes feuilles de services ainsi que tous les tickets de depot je sais pas quoi faire et comment faire pour montre mon innocence la merci des reponses

Par **P.M.**, le 11/11/2014 à 16:10

Bonjour,

Vous n'avez rien à démontrer dans l'immédiat puisque vous n'êtes pas accusé officiellement soit par écrit soit par un dépôt de plainte...

Par **desidesi**, le 12/11/2014 à 04:28

est si il y a une officielle ?? je ferais comment

Par **P.M.**, le 12/11/2014 à 08:48

Bonour,

Il serait toujours temps d'aviser à ce moment là mais il serait étonnant que l'employeur n'ayant rien fait pendant 3 mois s'y décide maintenant...

Par **desidesi**, le 12/11/2014 à 11:00

justement j'ai appel mon ancien chef exploit qui ma repondu vue que je voulais une lettre de recomandation est la il m'en a toucher 2 mots il ma dit qu'il me retelephone dans la semaine

donc je vais bien voir mais bon ca ma fait bizard quand il ma dit ca 3 mois apres

Par **P.M.**, le **12/11/2014** à **12:20**

On avait compris que vous vouliez une lettre de recommandation, je pense qu'il faudra l'oublier...

Tant que cela se passerait au téléphone, ça n'a aucune valeur...